Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

HARIS DECEMBRE 2025

N°19

Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

ISSN : 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques (HARIS)

N°019 Décembre 2025

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN : 2709-5053

Indexations internationales

https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=23388

accès aux données
de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412

Administration de la Revue

Directeur Scientifique : Professeur M'BRA EKANZA Simon-Pierre (Professeur Emérite du CAMES, Université Félix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication : CAMARA Moritié (Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction : KOUAKOU N'DRI Laurent (Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Coordonnateur de Publication : SILUE Nahoua Karim (Maitre-assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth (Maître-assistante en Histoire économique, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO Zana (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Péleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou Kouadio Sanguen (Assistant Département de Mathématique et Informatique, Université Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO), Université Alassane OUATTARA)

Website : http://www.revue-haris.org
Courriels : cerriuao01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com

Comité Scientifique

-**M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Jean-Noël LOUCOU,** Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**Francis AKINDES,** Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-**SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

-**Ousseynou Faye,** Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Samba Diakité,** Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-**ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**GBODJE Sékré Alphonse,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquiel**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

Adresse aux auteurs

La Revue HARIS parait 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue http://www.revue-haris.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.

Sommaire

SECRE Kouamé Kossonou Frédéric
Mission diplomatique britannique à Kumasi en 1817 : Analyses et critiques des sources.....9-24

Françoise Christiane NDAKISSA ONKASSA épouse DIOMANDE
Les concepts de Politique Etrangère de la Fédération de Russie : Entre continuité et rupture 2016 à 2023.....25-39

Boubacar CAMARA
Vérité et politique.....40-48

N'guessan Noël AMIAN & OLIVIER M'BOUA
Nietzsche et l'Intelligence Artificielle : Quelles perspectives environnementales ? 49-60

Codjo René TOSSA
Le passé colonial, une variable stratégique dans la coopération de défense entre la France et le Mali de 1960 à 2022.....61-71

Mamadou Malal SY
American expansion in a 21st century emerging multipolar word: Hegemonic decline or strategic adaptation?.....72-89

DOSSO Fatou
Chine-Burkina Faso ; Une relance dynamique des relations (2018-2024).....90-103

Arlette Francine NJOMOU YONKE
The*"Open Door Policy "* dans les territoires sous mandat et sous tutelle : Une aubaine pour les entreprises étrangères au Cameroun sous administration française.....104-117

Darlane MENGUE M'ENGOUANG & Apoli Bertrand KAMENI
La mise en consommation du migrant et de la diaspora, nouvel enjeu de la globalisation.....118-140

Dr Fodé Bangaly KEITA & Dr Metsena NDJAVOUA
Conflits et crises dans le Golfe de Guinée : Rôle des organisations africaines et internationales pour le maintien de la paix.....141-151

Élisabeth YAO
Les investissements étrangers dans l'industrie textile en Côte d'Ivoire: Impact socio- économique (1960 – 1980).....152-165

Mouhamadi ZOUBGA & Mahamoudou OUBDA
Contribution des ONG au développement du secteur de l'hydraulique au Burkina Faso : Cas de *DIRECTAID* (1986-2024).....166-182

COULIBALY Drissa
Une page d'Histoire d'un peuple du Nord de la Côte d'Ivoire : Samory Touré dans le Djimini1894-1898.....183-196

Poindo LENO & Ibrahima Alamako KEITA & Veronique Vilgué KOIVOGUI
Système de gestion des achats et des approvisionnements par la société minière Kouroussa Gold Mine en République de Guinée.....197-211

KOUA Kouande Emile & KADJO Aka
Charge de travail, climat social et stress chez des infirmiers du service des urgences du CHU de Cocody.....212-224

HINSA HAMANI Abdoul-Hayou
L'expérimentation de la journée continue ou descente unique dans les écoles préscolaires et primaires de la commune urbaine de Dosso : Quels effets sur l'Enseignement/ Apprentissage des Elèves ?.....225-238

VÉRITÉ ET POLITIQUE

Boubacar CAMARA
Enseignant-chercheur/Département de Philosophie Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal / camarapcs@gmail.com

Résumé
Le problème qu'il s'agit d'analyser dans cet article est celui de savoir s'il existe un rapport de congruence et/ou de disjonction entre la politique et la vérité ? Alors que certains esprits considèrent que la vérité est consubstantielle à la politique et lui confère la noblesse, d'autres soutiennent que cette vertu ne doit être honorée qu'à certaines conditions. En réalité, ces deux points de vue sont dogmatiques et il importe de préciser que ce rapport peut relever à la fois du catégorique et de l'hypothétique suivant un contexte, une situation, un déterminisme. Ainsi l'objectif de cette analyse est de montrer la complexité qu'il y a à réconcilier, de façon dogmatique, vérité et politique. L'intérêt de cette étude réside dans la réconciliation qu'il est possible de voir entre vérité et politique, mais en faisant preuve de lucidité et de réalisme chaque fois que la situation et le contexte l'exigent. L'analyse révèle surtout une ambivalence de la politique qui rend dialectique leur rapport. Donc, le rapport de congruence ou de disjonction résulte d'un impératif de lucidité et d'intelligibilité des facteurs ci-dessus évoqués.

Mots-clés : vérité, politique, exigence morale, éthique, mensonge, ambivalence.

Abstract
The problem to be analyzed in this article is whether there is a relationship of congruence and/or disjunction between politics et thruth ?While some minds consider that thruth is substantive to politics and gives it nobility, others maintain that this virtue should only be honored under certain conditions. In reality, these two points of view are dogmatic and it is important to clarify that this relationship can be both categorical and hypothetical depending on a context, a situation, a determinism. Thus, the objective of this analysis is to show the complexity of reconciling thruth and politics in a dogmatic way. The value of this study lies in the reconciliation that can be seen between thruth and politics, but with lucidity and realism whenever the situation and context require it. The analysis reveals above all an ambivalence of politics which makes their relationship dialectical. Therefore, the relationship of congruence or disjunction results from an imperative of lucidity and intelligibility of the factors mentioned above.

Keywords : thruth, politics, moral and ethical requirement, lies, ambivalence.

INTRODUCTION

D'origine latine et dérivé de « versus », qui signifie vrai, le mot « vérité » est issu du substantif « veritas » qui renvoie à la qualité de ce qui est vrai. « Ce mot si noble et pourtant si usé, au point d'en être presque vide de sens, désigne ce qui constitue le vrai comme vrai » écrit M. Heidegger (1968, p.163). Soustrait au doute, le vrai n'est rien d'autre ici que le factuel, ce qui se donne comme évident. Ainsi, selon M. Heidegger (1968, p.163), « la chose est en accord avec ce qu'elle est estimée être », c'est-à-dire qu'il y a une adéquation de la parole avec la réalité.

La parole est, sous ce rapport, conforme à celle-ci, autrement, elle est un pur mensonge. En réalité, hier comme aujourd'hui, la vérité est au nombre des vertus qui structurent et gouvernent la vie politique et le politique. Vivre sous l'égide de la vérité est alors une forme d'honnêteté vis-à-vis des autres comme de soi et une telle attitude fortifie et consolide la confiance dans la société, élément indispensable à sa cohésion.

D'où l'intérêt qu'il y a à analyser ce rapport complexe entre vérité et pouvoir afin de comprendre que l'exercice du pouvoir exige toujours de la lucidité et du réalisme et exclut tout dogmatisme. D'ailleurs, un adage dit : « Béni soit celui qui fait de la vérité sa demeure ». Mais cet adage trouve-t-il un écho favorable en politique ?

L'objectif de cette analyse est de montrer la complexité qu'il y a à réconcilier, de façon dogmatique, vérité et politique. Pour y parvenir, l'approche consistera à s'approprier certaines théories et à les confronter à la réalité et à l'expérience de l'exercice du pouvoir politique.

Dans le *Dictionnaire philosophique*, A. Comte-Sponville (2001, p.776) considère que la politique, « c'est la vie commune et conflictuelle, sous la domination de l'État et pour son contrôle (politique intérieure), entre États et sous leur protection (politique internationale) : c'est l'art de prendre, de garder et d'utiliser le pouvoir ».

Constitutifs de sa nature, les antagonismes, voire les conflits révèlent sa complexité et son ambiguïté. Les difficultés qui caractérisent l'exercice du pouvoir ou de l'activité politique soulèvent une foultitude de problèmes dont celui de pouvoir tenir à tout prix un langage de vérité à ses semblables, quel qu'en soit le prix.

Ainsi se pose l'épineux problème du rapport entre vérité et politique en ces termes : s'il est admis que la politique s'exerce par l'exigence de vérité, alors cela signifie-t-il que celle-ci doit toujours gouverner celle-là, quel qu'en soit le prix ou bien quel impératif régit le rapport entre vérité et politique ?

Il semble que la résolution de ce problème appelle une analyse tripartite. Il s'agit, tout d'abord, de montrer, du point de vue du principe, en quoi la vérité est une exigence morale et éthique en politique. À la suite de quoi, il importe de s'interroger sur le caractère ambivalent de cette matière qu'est la politique. Enfin, il faudra montrer en quoi la véracité en politique répond à un double impératif catégorique et hypothétique.

1-LA VÉRITÉ : UNE EXIGENCE MORALE ET ÉTHIQUE EN POLITIQUE

À l'image des autres activités non moins importantes de la vie sociale comme l'activité économique, l'exercice de l'activité politique obéit autant à des règles juridiques qu'à des règles morales et éthiques. En effet, pourquoi la politique ne peut s'affranchir de cette exigence morale et éthique ?

Parce qu'elle a pour fin le bien commun et le salut public, et à ce titre, aucun individu ne peut jouir de la confiance des citoyens, s'il ne se comporte pas en honnête homme et ne conduise les affaires publiques conformément à l'exigence de vérité. Ainsi en respectant le code moral et éthique, l'homme politique honore sa responsabilité.

L'essence de la vocation politique réside dans la consolidation du lien civique et politique et la réalisation du bien-être de chacun et de tous.

En effet, la politique est l'art de prendre soin des affaires de la cité et de protéger les droits et les libertés publics. Les affaires politiques font l'objet de convoitise et suscitent l'intérêt et la passion d'une forte majorité de citoyens.

Incapables de s'entendre sur l'idée du bien commun ou des valeurs fondamentales devant gouverner la société, ils s'organisent en partis politiques ou en mouvements afin de conquérir le pouvoir politique et de mettre en œuvre leur doctrine du bien commun.

Deux raisons essentielles président à cet engagement politique. D'une part, les uns veulent que l'intelligence s'empare du pouvoir politique afin de mieux servir les intérêts du peuple. À l'échec de cette volonté, c'est le mal qui guette la cité et ses membres.

Car l'ignorance sera l'identité de ceux qui règnent et gouvernent. Rappelons-le, le projet politique de Platon visait à installer les savants, notamment les philosophes, au pouvoir afin que la cité soit indemne de tous les maux qui peuvent résulter de ce mal qu'est l'ignorance. À ce titre, il a écrit (2011, I, 347c-d) dans *la République* : « (…) la punition la plus sévère est d'être commandé par quelqu'un de plus médiocre que soi, si on ne consent pas à gouverner soi-même ».

En conséquence, cette affirmation de Platon signifie que l'engagement politique est une contrainte parce qu'elle est une nécessité au risque de vivre sous le régime de l'ignorance ou des ignorants. La vérité, c'est que la compétence devient un critère pour prétendre diriger la cité. Ainsi, chaque individu ou groupe prétend être plus savant ou compétent que l'autre, même sans expérience aucune de la chose politique.

D'autre part, la vertu doit s'emparer du pouvoir politique au détriment du vice, et ce, afin de rendre la cité meilleure. Cet engagement en politique repose sur une conviction, une éthique : la vertu doit être au service de la politique. Y renoncer en tant que citoyen, c'est refuser d'accomplir un devoir et exposer par-là, la cité au péril.

Les citoyens comme les leaders politiques sont soumis à une loi ou à un principe : préserver ce qui unit la cité, c'est-à-dire la vérité, la justice, la paix, l'identité nationale, l'unité nationale. Autrement dit, toute personne qui s'investit pour créer une fracture sociale est au nombre des ennemis de la cité et de la société. Il parait évident sous ce rapport que tous véhiculent une profession de foi implicite : la politique doit être au service de la vérité parce que la vérité ne peut être qu'au service de la politique.

L'engagement doit avoir comme visée la réalisation de cet objectif commun. Alors, lorsqu'un citoyen s'engage à servir la cité, la vérité doit être la norme de ses jugements et celle de ses actions. Par conséquent, nul ne peut faire de son contraire, c'est-à-dire du mensonge, une profession de foi en vue d'être utile à la société. Car le mensonge, au sens où nous l'entendons ici, « c'est le fait de dire, dans l'intention de tromper, ce qu'on sait être faux », comme l'écrit A. Comte-Sponville (2001, p.627).

Après avoir expliqué le rapport présuppositionnel entre vérité et politique, nous voilà parvenus à ce qui doit nous préoccuper à présent, à savoir le caractère ambivalent de la politique.

2-L'AMBIVALENCE DE LA POLITIQUE : LE CHOIX ENTRE VÉRITÉ ET MENSONGE

De prime abord, il convient de distinguer deux concepts proches dont il faut comprendre la nuance : l'ambivalence et l'ambiguïté. En effet, partant de l'adjectif, on dit d'une personne qu'elle a un comportement ambigu lorsqu'elle autorise deux ou plusieurs interprétations différentes, voire opposées.

Du coup, le substantif, l'ambiguïté, signifie une dualité ou une pluralité de significations possibles. En revanche, l'ambivalence, comme le suggère A. Comte-Sponville (2001, p.42), renvoie à « la coexistence, chez un même individu et dans sa relation à un même objet, de deux affects opposés : plaisir et souffrance, amour et haine, attirance et répulsion ».

Ainsi entendue, l'ambivalence est alors la coexistence de valeurs ou de sentiments réels. Rattachée à la politique, elle désigne le caractère contradictoire de la matière évoquée ou étudiée. Traiter du caractère ambivalent de la politique, c'est montrer en quoi, malgré qu'elle soit revêtue de vertu ou de vérité, la politique tolère et s'ouvre aussi au mensonge et à la fausseté. Mais cela relève-t-il de la nature de la politique et du politique ? Ou est-ce un choix délibéré que de gouverner sous l'égide de la vérité et du mensonge la cité et ses membres ?

Définie comme art de conquérir, de garder et d'utiliser le pouvoir, la politique est manifestement un champ conflictuel où des intérêts différents sont défendus par des partis qui se distinguent par leur doctrine de l'intérêt général.

D'ailleurs, c'est ainsi qu'André comte-Sponville la conçoit. Qui dit conflit dit aussi opposition, prise de position, défense de l'intérêt général et des intérêts privés. Le jeu d'intérêts commande et dicte des attitudes singulières parfois immorales. Ainsi, lorsque des problèmes sociaux, sécuritaires ou politiques, se posent, la sagesse recommande de les gérer de manière responsable, c'est-à-dire de manière intelligente, prudente et lucide.

Si l'on dit souvent sous tous les toits qu'il faut gérer les problèmes politiques comme sociaux de manière responsable, c'est qu'il s'agit là de l'imprécision d'un concept. La responsabilité signifie-t-elle que la vérité doit être défendue à tout prix ? Est-ce un droit sacré ou bien doit-il obéir à la prudence ou à d'autres impératifs ? Nul ne peut douter de la pertinence de ces deux questions qu'il faut toujours se poser lorsqu'on a en charge le bien-être et le destin de la communauté.

En effet, la responsabilité doit toujours être assumée en fonction de ce qu'elle menace lorsqu'on l'exerce conformément à la vérité. Lorsque celle-ci peut détruire le lien social et civique ou ébranler les fondements de la société et de l'État, lorsqu'elle est davantage source de clivages que d'unité, alors elle doit être assumée exceptionnellement.

Par exemple, le souci de l'existence ne prime-t-il pas sur tout autre principe et toute vertu ? Il va de soi que l'adage latin qui dit : « Que justice soit faite le monde dût-il en périr » suscite bien des réserves sérieuses. La sagesse qui en résulte est l'attention qu'il faut porter au secret en politique. Est-il possible de soustraire cet outil qu'est le secret à un certain public dans la conduite des affaires publiques ?

La réponse de H. Arendt (1972, p.300), s'énonce clairement sur ce sujet lorsqu'elle écrit : « Assurément les secrets d'État ont toujours existé ; tout gouvernement doit classer certaines informations, les soustraire à la connaissance du public, et celui qui révèle d'authentiques secrets a toujours été traité comme un traitre ».

Parce que la légitimité du secret repose sur une évidence : tout ne peut pas être dit dans une société. Telle est la limite de la publicité théorisée par les Lumières. Il y a sans équivoque ce qui relève de la publicité et ce qui s'impose au silence, à la discrétion, car le mythe de l'État et la paix en dépendent. Pour plusieurs raisons, le mensonge, la tromperie, la fourberie, l'usage du faux et la ruse ne peuvent disparaitre du champ politique. Au fond, c'est l'activité elle-même, qui commande et recommande une attitude alternative : l'éthique de responsabilité[1] ou l'éthique de conviction.

Les deux éthiques, théorisées par Max Weber, dans *le savant et le politique*, constituent deux outils qui doivent guider l'homme politique dans la conduite des affaires. Sans réserve, la légitimité du mensonge ne soulève aucun doute *si et seulement s'*il s'agit de préserver la cité de la rupture du lien social et politique, de la division, de la violence, des clivages religieux ou ethniques, etc.

Voilà pourquoi H. Arendt (1972, p.289) admet que « les mensonges ont toujours été considérés comme des outils nécessaires et légitimes, non seulement du métier de politicien ou de démagogue, mais aussi de celui d'homme d'État ». Même s'il peut être admis qu'il est de la nature ou de l'identité de l'homme politique en général de sacrifier la vérité sur l'autel d'intérêts inavoués, il faut également soutenir que la politique est, par essence, ambivalente.

De cette caractéristique résulte l'impossibilité pour l'homme d'être toujours fidèle à la vérité. Loin de l'être depuis l'antiquité, la bonne foi n'est pas au nombre des vertus politiques parce qu'elle contribue peu à l'évolution du monde. Mais il ne faut point en conclure que seul le mensonge règne et gouverne en politique. Au contraire, en politique, les conséquences qui résultent du langage de la vérité et de celui du mensonge déterminent l'attitude à tenir à l'égard de l'une ou de l'autre.

Une telle idée nous conduit à formuler un mot de synthèse. Au début, nous avons fondé en raison l'idée selon laquelle vérité et politique doivent être perçues dans une approche inclusive dans la mesure où entre vérité et politique s'établit un rapport de conjonction. Et, après cette première analyse, nous avons mis en relief le caractère ambivalent de la politique qui exige, de par sa nature, le choix éclairé et responsable de la conduite à tenir à l'égard de la vérité et du mensonge dans une société où toute chose n'est pas bonne à dire.

Cette analyse nous oblige à tirer la conséquence de ces deux idées solidaires. Il s'agit d'examiner enfin en quoi le respect du devoir de véracité en politique, même s'il relève du souhaitable et de l'impératif catégorique, devient aussi hypothétique en raison des obstacles auxquels l'acteur se frotte et se heurte.

3-LA VÉRACITÉ EN POLITIQUE : UN IMPÉRATIF CATÉGORIQUE ET HYPOTHÉTIQUE

L'idée selon laquelle la vérité est une exigence morale et éthique en politique comporte des limites dans l'expérience de l'art politique. En effet, au nom du serment de vérité et du contrat politique qui lient les

[1] L'éthique de responsabilité signifie la nécessité d'agir à la lumière de notre degré de responsabilité indépendamment de toute référence morale ou éthique. Il s'agit d'une éthique de situation.

concitoyens et l'homme politique, celui-ci doit-il impérativement honorer sa parole ? Ou peut-il s'arroger le droit, au regard des risques auxquels il s'expose ou expose la cité, de déshonorer son serment ? Aussi, le devoir de vérité comme le devoir de mentir n'obéissent-ils pas à des impératifs que nul ne peut ignorer ?

Ce fourre-tout de questionnements montre à quel point la sincérité s'inscrit dans le registre de la difficulté et, du coup, devient difficilement respectable dans l'univers politique. Car, c'est un cadre où tout comportement présuppose une intelligence et un calcul.

Platon écrit que le mensonge n'est d'aucune utilité pour les dieux, mais il est utile aux hommes à la manière d'une espèce de drogue. Il est évident que le recours à cette drogue doit être confié aux médecins et les profanes ne doivent pas y toucher. Ainsi, le philosophe grec (2008 : III, 389b-389d) soutient que « C'est donc à ceux qui gouvernent la cité, si vraiment on doit l'accorder à certains, que revient la possibilité de mentir, que ce soit à l'égard des ennemis, ou à l'égard des citoyens quand il s'agit de l'intérêt de la cité. Pour tous les autres, il est hors de question qu'ils y recourent ».

Dans l'histoire des idées, cette question fut un point d'attention pour Machiavel qui constitue une référence en la matière. En effet, dans *Le Prince*, cet auteur attire l'attention de tout lecteur. Au chapitre XVIII du Prince, N. Machiavel (2000, p.127) écrit sans ambages ceci : « Combien il serait louable chez un prince de maintenir la foi et de vivre avec intégrité, et non avec ruse, chacun le comprend ; néanmoins, on voit d'expérience ces princes avoir fait, de notre temps, de grandes choses, qui ont fait peu cas de la foi et qui ont su circonvenir les cervelles des hommes et ils ont finalement triomphé de ceux qui se sont fondés sur la sincérité ».

Ce propos du florentin, riche de sa subtilité, énonce, par le temps du verbe, ce qui est souhaitable, louable et aimable chez un prince. Sans doute, un prince doit être un homme honnête, sincère et vertueux ; le contraire serait un paradoxe.

Cependant, il ne s'agit pas ici de morale[2] puisqu'il est question de politique, mais plutôt d'éthique, c'est-à-dire ce qui est recommandé et non ce qui est commandé, du domaine du laïc et non du sacré, du relatif et non de l'absolu. L'absolu n'y fait pas office de loi. C'est au contraire le relatif, le circonstanciel, le factuel qui commande. La décision se subordonne, dans la plupart des situations, à l'hypothétique, c'est-à-dire un « si…alors ».

Le devoir de véracité est soumis alors à l'alternative de l'impératif et de l'hypothétique. Dans les deux cas, la conduite à tenir obéit à une utilité ou à un intérêt quelconque. Ainsi se pose la principale difficulté : comment être fidèle à l'exigence de vérité ? Souvent on se demande s'il n'est pas plus utile de sacrifier la parole d'honneur sur l'autel des intérêts ou d'une valeur qu'on croit supérieure.

En choisissant de violer délibérément le serment, le politique tombe dans la multiplicité de l'être et perd l'essence de l'identité, c'est-à-dire l'unité. Or, il est attendu de lui que ses actes s'accordent avec sa parole.

Exposé à la multiplicité de l'être, l'homme, nous dit Rousseau, doit toujours s'efforcer de faire coïncider sa conduite et sa parole et s'y tenir fermement. Ainsi, dans *Émile*, J.J. Rousseau (2009, p.50) écrit avec justesse que « pour être quelque chose, pour être soi-même et toujours un, il faut agir comme on parle ; il faut

[2] Si l'on se réfère à son *Dictionnaire philosophique*, André Comte-Sponville (2001, 3663) écrit que la morale commande alors que l'éthique recommande. La première porte sur le bien et le mal alors que la seconde relève du positif et du négatif.

être toujours décidé sur le parti que l'on doit prendre, le prendre hautement, et le suivre toujours ».

Ici, l'identité humaine réside dans la concordance de l'être avec sa parole. Non sans susciter la conviction et l'adhésion, cette idée évoque un aspect important de l'identité humaine : c'est sa dimension normative. L'identité normative consiste à se conformer à l'honneur, à la vertu, à la loyauté, à la loi, donc, à ce qui relève du droit parce qu'étant ce qui ordonne la vie.

À l'inverse de cette obligation, la parole devient une violence. Elle l'est lorsqu'elle sort du registre de la vérité et de la loyauté à l'égard de soi-même et des autres et lorsqu'elle devient un outil de manipulation, de ruse et de tromperie à des fins personnelles. Sur un ton démagogique, le politique pense posséder son public et lui impose une seule vision du monde, du réel, de la société.

À juste titre, M. Heidegger (1968, p.173) a soutenu que « l'essence de la vérité est la liberté ». Cette thèse doit surprendre plus d'uns. Car, cela signifie qu'on confie la vérité à l'arbitraire humain ; elle se ramène à la subjectivité humaine. Or, le politique doit être véridique.

Être véridique signifie ici : « s'accorder, et ce d'une double manière : d'abord, comme accord entre la chose et ce qui est présumé d'elle et, ensuite, comme concordance entre ce qui est justifié par l'énoncé et la chose », poursuit M. Heidegger (1968, p.164). Il est manifeste que les services qu'on peut tirer de la parole ou du verbe sont inépuisables dans le champ politique.

Bien plus qu'une évidence, le devoir de véracité est conditionnel dans le champ politique. Il y a lieu alors de se demander s'il ne faut pas inverser l'adage qui dit : « Béni soit celui qui fait de la vérité sa demeure » en cette autre formule : « Béni soit celui qui sait faire usage de la vérité ». Implicitement, la véracité est certes impérative car aucun acteur politique ne peut faire la profession de foi de mentir à ses concitoyens pour gouverner, mais elle est aussi hypothétique. Plusieurs arguments président à une telle conduite de l'acteur.

Hypothétique, le devoir de vérité l'est d'abord lorsque, énoncé, il remet en cause les fondements de la cité et ses valeurs sacrées telles que la paix et la cohésion sociale. Hypothétique, la véracité l'est ensuite si elle porte préjudice à l'intérêt général et à l'équilibre de la société. Hypothétique, le langage de vérité l'est enfin lorsqu'il menace le plus grand bien de la cité, à savoir l'unité. Aucune vérité n'a de sens, en politique, si elle expose la cité au malheur, à la division, à la désintégration, à la violence.

En réalité, nombre d'esprits trouvent dans l'incapacité de l'homme politique à dire la vérité la cause de son discrédit et de son illégitimité. Or, cette cause réside moins dans cet élément que dans l'incapacité de ce dernier à identifier les conditions d'énonciation de la vérité. Par le détour à Platon, il est important de souligner que le mensonge est un choix contraignant ou délibéré.

Toujours est-il qu'il est un choix, mais un choix aussi dont il faut choisir le contexte d'énonciation. Le mensonge obéit à un contexte, à un prétexte, à un moment, même à un lieu. Car, celui qui s'exerce à la vérité ou au mensonge est un « savant » et non pas un ignorant. Dans le *Gorgias* (2008, 365d-366c), Socrate reconnait que les trompeurs sont des hommes capables et réfléchis qui savent ce qu'ils font et qui sont savants dans les matières à propos desquelles ils trompent. Il faut donc en conclure que celui qui ne sait pas ne peut pas mentir.

Lorsqu'il décide de mentir alors il doit aussi choisir le moment où le mensonge doit être utile moins à lui qu'à son destinataire. S'il ignore cette condition, alors il tombe dans le discrédit et la critique.

Donc, il faut conclure qu'en politique la vérité n'est pas un dogme comme en religion. Toutefois, c'est ce qui est souhaitable, désirable et aimable chez un prince, nous dit Machiavel. Mais la réalité dicte aux acteurs une attitude de prudence et de lucidité. Ce qui justifie cette duplicité du prince, c'est, à la lumière des développements précédents, la nature ambivalente de la politique ou même de la chose politique, pour ainsi dire.

On peut simplement affirmer qu'embrasser la politique, c'est sans doute s'exposer à l'ambivalence et à l'ambiguïté et en assumer la conséquence. En admettant une telle hypothèse, vérité et politique constituent deux champs, deux sphères dont l'une relève du catégorique et l'autre de l'hypothétique.

Même si la véracité est un devoir formel de l'homme à l'égard de lui-même et des autres, celle-ci s'énonce à la lumière des considérations qui sont évoquées dans cette présente analyse.

CONCLUSION

En résumé, « vérité et politique » est un thème dont la fécondité du débat qu'il soulève, même s'il est souhaitable, n'est pas épuisable. Ainsi, se demander si l'homme politique est capable de réaliser la vertu quels que soient les obstacles, les contraintes et la conséquence auxquels l'expose l'exercice du pouvoir politique n'est pas chose aisée à résoudre.

Au long de cette analyse, nous avons essayé de montrer que l'ambivalence de la politique ou de la chose politique laisse peu de choix exclusif de la vérité pour l'homme dans l'exercice du pouvoir. Cette idée implique que si l'ambivalence caractérise la politique alors celui qui la pratique s'y expose quel que soit sa volonté d'être véridique. Autrement dit, si la vérité est le principe, le mensonge devient l'exception.

À l'évidence, faire l'option de la vérité en politique dépend, sans conteste, de ce qu'on met en péril. En explicitant, cela signifie qu'il n'y a pas de fétichisme de la vérité en politique comme il y aurait un fétichisme du devoir en morale ou en religion. Et nul ne peut ignorer cette vérité car le secret fait partie des outils de gouvernance d'une société ou d'un État.

Par cette idée, apparaissent donc l'ambivalence de la politique et le caractère à la fois impératif et hypothétique de la vérité qui prévaut dans le champ complexe et contradictoire de la politique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

-ARENDT Hannah, 1972, *La crise de la culture : huit exercices de la pensée politique*, Trad. De Patrick Lévy, Paris, Gallimard.

- COMTE-SPONVILLE André, 2002, *Dictionnaire philosophique*,

-HEIDEGGER Martin, 1968, *De l'essence de la vérité*, Trad. De Henry Corbin, Roger Munier, Alphonse De Waelhens, Walter Biemei, Gérard Granel, André Préau, Paris, Gallimard.

- MACHIAVEL Nicolas, 2000, *Le Prince*, Trad. De Marie Gaille-Nikodimov, Paris, Librairie Générale Française.

-PLATON, 2008, Les *Lois*, Trad. De Luc Brisson et de Jean-François Pradeau, in Œuvre complète, Paris, Flammarion.

-ROUSSEAU Jean-Jacques, 2009, *Émile ou de l'éducation*, Paris, Flammarion.

Numéro 019 Décembre 2025
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN : 2709-5053

HARIS N°19 Décembre 2025